

Un 17^{ème} mort sur les routes du Jura : restons vigilants !

PRÉFET
DU JURA

En moins de trois semaines, 5 personnes ont trouvé la mort sur les routes du Jura. Cela porte à 17 le nombre de victimes depuis le début de l'année.

Avec la dégradation des conditions météorologiques et l'arrivée de l'automne, les automobilistes sont appelés à la plus grande prudence sur les routes et à adapter leur conduite en fonction des aléas climatiques.

Quelques conseils pour la sécurité de tous :

- En cas de pluie ou d'intempérie, les limites de vitesse autorisées sont revues à la baisse.

Ainsi, la vitesse doit être réduite à 110 km/h sur autoroute, à 100 km/h sur les routes à deux chaussées séparées par un terre-plein central (voies rapides) et à 80 km/h sur les autres routes. Par ailleurs, en cas de visibilité inférieure à 50 mètres (brouillard) la vitesse est limitée à 50 km/h quelle que soit la nature de l'axe.

- A l'arrivée des mauvais jours, il convient de faire vérifier son éclairage, l'état de ses pneumatiques et de ses balais d'essuie-glace.
- Les conducteurs doivent obligatoirement allumer leurs feux de croisement en cas de visibilité réduite (pluie, brouillard, neige...).
- Et surtout, le conducteur et les passagers doivent toujours attacher leur ceinture de sécurité à l'avant comme à l'arrière.

C
O
M
M
U
N
I
Q
U
É
É
D
E
P
R
E
S
S
E